

DELIBERATION CESECC 2025/04 PORTANT APPROBATION DE LA PARTICIPATION DU CESEC
DE CORSE A L'ELABORATION DE L'AVIS DU CESE NATIONAL « POUR UN MODELE DE
SOCIETE SOUTENABLE, DURABLE ET INCLUSIVE A HORIZON 2050 »

SEANCE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, réunis en séance plénière, à Ajaccio, salle des délibérations de l'Assemblée de Corse, sous la présidence de Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

ETAIENT PRESENTS :

ACKER-CESARI Véronique ; BARBE Michèle ; BATTESTINI Antoine ; BENETTI Frédéric ; BIAGGI Michèle ; BOUDA Gérôme ; BRIGNOLE Jean ; CASABIANCA Charles ; CASABIANCA François ; CASANOVA Mathieu ; CESARI Alexandra ; CHOURY Hyacinthe ; CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick ; CLEMENTI Jean-Pierre ; DAL COLLETO Jean ; DE PERETTI Nicolas ; D'ORAZIO Xavier ; FEDI Marie-Jeanne ; FILIPPI Bernard ; GIACOMONI Léon ; GIANNI Jean-Jacques ; GIUDICELLI Jean-Pierre ; GODINAT Jean-Pierre ; LIBERATORE-RUGGERI Cécile ; LUCIANI Denis ; LUCIANI Jean-Pierre ; MARCAGGI Antoine ; MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée ; NICOLI Marie-Jeanne ; NOBILI Laura ; NOVELLA Christian ; OGLIASTRO Fabrice ; OLLANDINI Jean-Thomas ; PAT O'BINE ; ROYER Vincent ; SALDUCCI Valérie ; SALVATORI Marie-Josée ; SUSINI Jean-Dominique ; VENTURINI Stefanu.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

ANGELETTI André pouvoir à DE PERETTI Nicolas ; BARTOLI Anthony pouvoir à CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick ; BRASSET Pasquale pouvoir à ACKER-CESARI Véronique ; CANNAC-PADOVANI Magali pouvoir à LIBERATORE-RUGGERI Cécile ; LOTA René pouvoir à GIUDICELLI Jean-Pierre ; MIAS Patrick pouvoir à MARCAGGI Antoine ; PANTALONI-BARANOVSKY Julie pouvoir à NICOLI Marie-Jeanne ; RIUTORT Jean-Jacques pouvoir à SALVATORI Marie-Josée ; RUBINI Pierre-Jean pouvoir à GODINAT Jean-Pierre ; TROJANI Paul pouvoir à VENTURINI Stefanu ; VITALI Pierre pouvoir à BATTESTINI Antoine.

Le secrétariat était assuré par Marie-Josée SALVATORI, vice-présidente .

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R4422-14 ;

Vu la délibération CESECC 2024/05 du 25 mars 2024 relative à l'adoption du règlement intérieur ;

Vu la délibération n°25/043 AC du 28 mars 2025 relative au budget primitif 2024 de la collectivité de Corse ;

Vu le courrier de sollicitation du Président du CESE, Thierry BEAUDET, du 30 avril 2025 ;

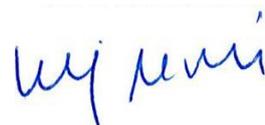
Vu le rapport « Cambià u campà » adopté en avril 2021

Après en avoir délibéré
Le CESECC

Article 1^{er} :

Décide de répondre favorablement à la sollicitation du président du CESE, Thierry BEAUDET et de contribuer, par son expertise, à l'élaboration de l'avis « pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à horizon 2050 ».

Ajaccio, le 20 mai 2025
La Présidente du CESECC,



Marie-Jeanne
NICOLI